



MESSAGE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 18 Octobre 2019

A/S : 4^{ème} Réunion SIAAP en sous-Préfecture et Réunion PPI à Maisons-Laffitte

1) Le préfet des Yvelines Jean-Jacques BROT a présidé le 17 Octobre à 15 H en sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye une 4^{ème} réunion sur le SIAAP Seine aval, en présence notamment des maires concernés.

De cette réunion, je retiens les points essentiels suivants :

- l'origine du feu du 3 Juillet dans l'unité de clarifloculation : à ce stade, le feu serait d'origine électrique, 3 équipements sont ciblés; des investigations complémentaires sont à mener lorsque la zone sera complètement déblayée.

En réponse à ma question, il a été précisé par la direction de l'usine qu'en raison de l'ancienneté de bâtiment, il n'y avait pas d'équipement d'alerte, pas de détecteur de fumée ...

- les analyses post incendie ont confirmé que les fumées n'étaient pas toxiques, les nappes souterraines n'ont pas été impactées, les dépôts en fond du bâtiment sont traités par une entreprise spécialisée, les teneurs en dioxines et furanes sont très faibles.

- un audit de sécurité a été réalisé et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral complémentaire que le SIAAP devra respecter. Cet arrêté du 9 octobre est en ligne sur le site de préfecture.

- tant que l'unité de clarifloculation ne sera pas reconstruite, un plan de sollicitation des autres usines du SIAAP est mis en place afin de traiter les eaux usées.

- en dehors des 26 et 27 juillet où la température de la Seine a augmenté, l'oxygénation de la Seine est redevenue normale, entre 4 mg / L et 7,9 mg / L.

- les travaux de reconstruction sont phasés ainsi :
. fin 2019 : nettoyage et diagnostic,
. 2020 : études et passation des marchés,
. 2021-2022 : travaux.

2) A ma demande, une réunion de présentation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) a eu lieu à Maisons-Laffitte, salle Malesherbes à 20 h 30, le 17 Octobre.
150 personnes étaient présentes.

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été présenté par :

. Thierry LAURENT, sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet en présence de :
. Stephane GRAUVOGEL sous-préfet de Saint-Germain en Laye,
. Henri KALTEMBACHER, inspecteurs des installations classées,

- . Olivier FLIEXC, chef du service interministériel de défense et de protection civile,
- . Yann BOURBON, directeur du site Seine Aval du SIAAP, accompagné d'un adjoint Vincent Rocher.

Le PPI est en consultation à la Mairie depuis le 3 Octobre, ce jusqu'au 5 Novembre.

Le PPI est un plan ORSEC dont l'objectif est la protection des populations en cas d'accident sur le site et dont les conséquences débordent les limites du site.

Ce PPI a modélisé des scénarios catastrophes et met en place des modalités d'alertes des autorités communales.

Les mesures alors à prendre peuvent aller jusqu'au confinement des populations, avec obligation de rester chez soi; les enfants sont confinés dans les écoles, les parents ne doivent pas aller les chercher.

L'alerte sera déclenchée par l'action des sirènes qui retentiront 3 fois pendant 1 minute 40, à chaque fois espacées de 5 secondes,

La radio France Bleu (107.1) diffusera des messages d'alerte.

Pour sa part, la ville de Maisons-Laffitte est en train de recenser tous les moyens d'alerte possible : SMS, message sur les panneaux lumineux, flash-info sur le site...

En tout état de cause, des brochures vont être distribuées de manière régulière pour faire connaître les dispositions à respecter.

Soyons vigilants mais ne paniquons pas !

Pour ma part, j'ai insisté auprès des autorités préfectorales sur l'absolue nécessité des mesures préventives pour éviter tout nouvel incident.